

Pour une inspection démocratique, humaniste, progressiste et constructive !

Votez pour les candidats du SNPI-FSU

Depuis quatre ans, nos conditions de travail, IEN du second degré comme IEN du premier degré, se sont fortement dégradées : multiplication des tâches administratives prétendument dématérialisées, empilement de réformes contestées sur le plan pédagogique comme sur le plan social, glissement des missions vers une contractualisation individuelle... Le ministère nous en demande toujours plus, alourdissant sans état d'âme notre charge de travail, tandis que les moyens humains et financiers qui concourent à la réalisation des missions de l'école diminuent chaque année. Dans le même temps, comme l'ensemble des fonctionnaires, nous subissons une perte de pouvoir d'achat importante du fait du blocage de nos rémunérations, tandis que nos frais de mission sont chichement et tardivement remboursés malgré toutes les promesses arrachées au ministère.

Les injonctions nationales et académiques plus nombreuses, parfois contradictoires, nous placent trop souvent dans le rôle de simples exécutants ou de donneurs d'ordres sans recul, limitant les initiatives des personnels dans l'exercice de leur métier ainsi que la portée culturelle, pédagogique et intellectuelle de notre statut. Les inspecteurs, mis en situation de concurrence par le système de la part variable de leur rémunération que nous avons contesté dès son introduction, voient le poids de l'appareil hiérarchique s'alourdir avec un encouragement patent à l'autoritarisme.

Pour sa part, le SNPI-FSU promeut et défend une conception des métiers d'inspecteur démocratique, humaniste, progressiste et constructive, inconciliable avec l'abandon des références nationales, la technicisation outrancière des modes et critères de gestion et d'évaluation, la dissolution du service public, la transformation des personnels d'enseignement et d'encadrement en simples exécutants. **Le SNPI-FSU s'est doté d'une charte éthique** qui expose clairement les valeurs sur lesquelles il fonde son action syndicale et professionnelle.

Le SNPI-FSU demande fondamentalement la création d'un corps unique d'inspecteurs à plusieurs grades garantissant l'accès et la promotion des actuels corps viviers.

Dans l'immédiat, le SNPI considère que le Ministre chargé de l'Éducation nationale doit rapidement envoyer des signes qui se situent dans la perspective de la réalisation de ce projet en rapprochant le déroulement de carrière des IEN de celui des IA-IPR, à savoir :

- abandon de la clause de mobilité pour le passage à la hors-classe ;
- déroulement de carrière identique à celui des IA-IPR, avec durée égale dans l'échelon, et un rythme de promotion à 2 ans et 3 mois entre chaque échelon dès la classe normale ;
- ratio de promus/promouvables à la hors-classe identique à celui des IA-IPR, c'est-à-dire 50 %.